



Rapport n°: 149501-LE-24-0896298-002

Document: 2 page(s)

Inspecté par: Jimmy Schmidt le 29.08.2024

**Luxlev SA Location**

Avenue de l'Europe

L - 4802 LAMADELAINE



## Rapport de contrôle périodique d'un chariot élévateur n° 20D2501543

### 1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Parc d'Activités Beau Vallon,

Localité : 57970 - ILLANGE

### 2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Les contrôles s'effectuent sans démontage préalable et sont limités au contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible en toute sécurité et à la vérification des dispositifs de sécurité. Les observations ci-dessous portent sur les composants dans l'état où ils se trouvent et ne se rapportent pas à la conception qui a dû avoir fait l'objet d'un examen avant mise en service conformément à la réglementation applicable.

### 3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.3 et ITM-SST 1234

#### Caractéristiques du chariot élévateur

##### Autorisation

Autorisation n°	3A/2021/2755/174
<b>Caractéristiques</b>	
Constructeur	SPATLIFT
Type	FD25T
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2021
N° de série	20D2501543
Charge de service (kg)	2500
Exécution (description)	Mat triplex inclinable 4.8m avec levée libre
Équipement et identification	Fourches et T.D.L
N° Interne / inventaire	4330CE

### 4 OBSERVATIONS ET DÉLAI

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

#### Observation(s) du contrôle périodique

#### Délai (J)

1. Plastique du Feu avant droit cassé (fonctionnel) Cette observation a un délai de - jours depuis le 12/07/2023 (rapport 142870-LE-23-0775339-001).

### 5 CONCLUSION

Une suite aux observations formulées est à donner dans les plus brefs délais, au plus tard dans le délai indiqué. Un nouveau contrôle est exigé après remise en état.

Date: 29.08.2024

  
20240830\_091250\_2758

Jimmy Schmidt

  
20240830\_091250\_2758

Mathias Muller



SAFETY, QUALITY AND ENVIRONMENTAL SERVICES

Inspecteur

Technical Quality Manager